

Budget participatif jeunesse de Magog

Les jeunes choisissent deux projets pour améliorer leur milieu de vie

Magog, le 26 mars 2026 – Les jeunes de Magog ont parlé! *Ping Pong Mania* et *Murale des droits des enfants* sont les deux projets retenus dans le cadre du premier budget participatif jeunesse de la Ville de Magog. Au total, 255 votes ont été recueillis lors du processus de sélection tenu au début de l'année 2026, témoignant de l'intérêt et de l'enthousiasme des jeunes pour cette démarche de participation citoyenne.

L'engouement pour ces propositions était tel que la Ville de Magog a choisi de soutenir la réalisation des deux projets. Chaque projet recevra un financement de 10 000 \$, pour une enveloppe totale de 20 000 \$. Leur réalisation est prévue au cours de l'année 2026.

Deux projets imaginés par et pour les jeunes

Ping Pong Mania

Soumis par Ariel et Mathys, ce projet prévoit l'installation d'une table de ping-pong extérieure, accessible à tous. Situé à proximité de la Maison des jeunes, sur le terrain du centre communautaire, l'objectif de ce projet est de créer un espace rassembleur où les jeunes pourront se retrouver, bouger et socialiser en plein air.

Murale des droits des enfants

Proposée entre autres par Élodie et Olivier, cette initiative permettra la réalisation d'une murale collective sur les murs du Centre de pédiatrie sociale Le Tandem, situé devant la Bibliothèque Memphrémagog. Les jeunes seront impliqués à toutes les étapes du projet : choix du thème, conception, peinture et présentation de l'œuvre finale. Une occasion unique pour eux d'exprimer leur créativité tout en mettant en valeur les droits des enfants.

Une ville qui se construit avec les jeunes

Le budget participatif jeunesse constitue l'une des premières actions concrètes de la Stratégie jeunesse concertée de Magog, élaborée en collaboration avec la Table



Jeunesse socio-économique Memphrémagog et adoptée en octobre 2025. Cette initiative vise à encourager l'engagement citoyen des jeunes et à améliorer leur qualité de vie en les impliquant directement dans le développement de leur communauté.

« En tant que bâtisseurs de demain, les jeunes sont des citoyens à part entière et leur vision de la ville mérite d'être entendue. En leur donnant l'occasion de proposer et de choisir des projets, nous leur permettons d'influencer concrètement l'évolution de leur milieu de vie. C'est aussi une façon de bâtir une ville qui est agréable pour tous, où chaque génération trouve sa place », souligne M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog.

Rappelons que la Stratégie jeunesse concertée de Magog a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse.

Les citoyens sont invités à consulter la Stratégie jeunesse concertée au ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse.

– 30 –

Source et information

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

